

# A la recherche de cours

## Par Waterleau, le 13/05/2010 à 12:50

[color=#4000BF:t2u98psk][i:t2u98psk]Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord veuillez m'excuser si je n'ai pas posté ce message là où il aurait dû être, mais je ne savais pas trop où le mettre exactement page not found or type unknown

Mais bon, passons au sujet de mon message.

En Septembre j'intégrerais la Faculté de Droit de Nancy, et voyant que les cours ne se trouvent pas sur l'Espace Numérique de Travail, je cherche désespérément une personne qui pourrait m'aider à trouver les cours de cette année 2009-2010 pour savoir à quoi m'attendre et pourquoi pas avoir déjà les cours ^^

Si une ame généreuse pourrait m'aider... Merci d'avance[/i:t2u98psk] [/color:t2u98psk][/color]

### Par mathou, le 13/05/2010 à 14:49

Bonjour Waterleau,

Je vais être obligée de jouer la sévère en qualité de secrétaire de l'assoc' gérant le site et le forum, de modératrice et de chargée de TD tymdevilland or type unknown

[color=#BF0000:1y1n12ju]Les cours sur l'ENT sont mis à la disposition des étudiants par les enseignants eux-mêmes. Ce n'est pas une obligation de leur part, cela implique des démarches administratives et informatiques pour donner les droits d'accès aux étudiants avec identifiants. Si l'enseignant les poste sur un site sécurisé, c'est pour éviter qu'ils circulent à cause du taux d'absentéisme en cours magistral en licence, qu'ils soient diffusés sur des sites payants - et accessoirement, pour tenter d'éviter que nos étudiants ne connaissent rien en arrivant en TD puisqu'ils ne travaillent pas le cours ou étudient celui d'une autre unité, d'un autre enseignant et d'un autre programme.

Maintenant, concernant des prises de notes en word, une âme charitable peut toujours t'envoyer des cours, du moment que c'est pour un usage personnel non lucratif. Mais ce serait bien de préciser ton année d'étude, ton unité et les matières choisies... Les programmes sont différents selon les unités, et certaines matières également.

J'ai posté sur le site des documents pour mes étudiants en droit de la famille, tu peux toujours y jeter un coup d'oeil bien qu'il ne s'agisse que de supports aux TD. Pour le reste, je t'invite à parcourir le site et le forum, tu y trouveras déjà des fiches, des QCM et des exercices qui te donneront une idée de la matière si tu débutes. La BU est également ouverte, tu pourras te faire une idée du contenu des cours en feuilletant des manuels. En plus elle est belle, notre

BU Image not found or type unknown

[size=85:1y1n12ju]P.S.: si... pou[u:1y1n12ju]vait[/u:1y1n12ju]. On ne pardonne pas ce genre de faute à la fac, ça coûte des points. [/size:1y1n12ju][/color]

#### Par Waterleau, le 14/05/2010 à 14:17

[color=#8000BF:2udfd9jb] [i:2udfd9jb]Merci beaucoup pour tout ces renseignements et ces explications, ainsi que la correction de mes fautes d'orthographes ^^[/i:2udfd9jb][/color:2udfd9jb][/color]

### Par **H2o**, le **14/05/2010** à **15:41**

Tu as oublié de préciser ton année d'étude et ton unité pour qu'on puisse t'aider!?